

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire  
de la Ville de Genève

## LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu l'extrait de la séance du Conseil administratif de la Ville de Genève du 20 février 2008;  
Vu le préavis favorable de la Commission cantonale de nomenclature du 17 octobre 2008;  
Vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975

### ARRÊTE :

Il est donné le nom de :

**Rue Gabrielle-PERRET-GENTIL**

au tronçon de la rue SAUTTER entre le boulevard de la Cluse et la rue LOMBARD.

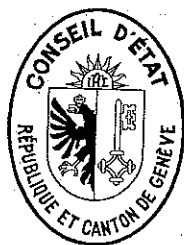
En hommage à Gabrielle Perret-Gentil (1910-1999), doctoresse, née à Genève.

Entrée en vigueur de cette dénomination : 1<sup>er</sup> janvier 2009

Le code voie de cette artère est : 62740

Communiqué à :

CHA	1 ex.
DCTI	1 ex.
DF	1 ex.
DI - OCP	1 ex.
DT	1 ex.
FAO	1 ex.



Certifié conforme,

Le chancelier d'Etat :

26.11.2008